

CONGRES DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES SUISSES

Zürich : 30 septembre - 2 octobre 1977

Cette année encore l'Association des Bibliothécaires Suisses a invité l'Association des Bibliothécaires Français à participer à son congrès annuel qui, traditionnellement, tient ses assises dans une ville différente : c'est ainsi qu'en 1977, Zürich accueillait près de 200 congressistes venus de tous les cantons suisses. Diverses associations étrangères étaient également venues apporter leur concours à la tâche commune, notamment les représentants des bibliothèques municipales et universitaires de l'Allemagne de l'Ouest, de l'Allemagne de l'Est, de l'Autriche et de l'Italie. Pour la France, l'habitude est maintenant bien prise qu'un membre de nos Associations assiste réciproquement aux travaux de chacun de nos organismes, ce qui facilite échanges, contacts et collaboration.

La Suisse, contrairement à ce que nous pouvons imaginer, ne dispose pas de crédits considérables pour l'amélioration et le développement de ses bibliothèques et les réalisations d'au-delà de ses frontières la laisse un peu triste et la fait rêver. D'autre part, comme bien d'autres pays européens, elle s'intéresse aux progrès techniques s'appliquant à notre profession, aussi avait-elle retenu pour cette session de septembre, outre la visite de différentes bibliothèques du canton de Zürich qui se déroulèrent le troisième jour, les thèmes suivants : l'automatisation qui sauf à Lausanne et à Zürich apparaît comme une sorte de mythe dans la Confédération helvétique dans le domaine des bibliothèques et la mise en application de la norme Z 44-050 relative à la notice catalographique. Pour cette dernière, deux exposés très clairs — l'un en allemand, l'autre en français — présentés par deux membres de la commission nationale de catalogage suisse, dégagèrent nettement les nouvelles règles qui, maintenant, sont ou doivent être suivies à l'échelon international afin de permettre une normalisation générale en vue d'un contrôle bibliographique international.

Pour ce qui concerne l'automatisation, deux visites approfondies avaient été organisées. Si la bibliothèque cantonale et universitaire de Zürich reste dans son ensemble une bibliothèque de type traditionnel où un atelier de reliure et de restauration digne d'intérêt et une exposition de gravures provenant du fonds iconographique particulièrement riche ont pu être admirés par les congressistes, il n'en demeure pas moins que ceux-ci ont pu longuement s'attarder et demander des explications aux responsables du service des acquisitions qui est complètement automatisé. Pour certains, ce fut l'occasion de voir de près et concrètement comment repérer les ouvrages, remplir les bordereaux avec toutes les données nécessaires pour l'enregistrement des commandes sans oublier les éléments utiles pour l'établissement des divers catalogues. L'après-midi, la visite de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique Fédérale fut un très bon exemple d'illustration d'automatisation. En effet, dans cet établissement, toute la chaîne des opérations documentaires, à l'exception du processus des acquisitions qui continue à être géré traditionnellement, est automatisé. Le bulletinage des périodiques, l'enregistrement des demandes d'ouvrages par un prêt sur place ou à domicile sont automatisés (aucun moyen de tricher avec le règlement, l'ordinateur est là pour vous rappeler à l'ordre et mettre l'accent sur vos oublis volontaires ou involontaires concernant la restitution des documents que vous avez empruntés !). Les catalogues, auteurs anonymes, matières sont sur microfiches et mis à jour périodiquement : plusieurs appareils de lecture sont à la disposition des chercheurs qui, par leur intermédiaire obtiennent rapidement tous les renseignements bibliographiques souhaités. Désirent-ils conserver un document, pour leur usage propre et pour un temps indéterminé ?, l'atelier de reprographie peut le leur procurer, mais uniquement sous forme de microfiches ou de microfilms. La Bibliothèque de l'Ecole polytechnique Fédérale est d'ailleurs un centre auquel les autres bibliothèques suisses font quotidiennement appel pour satisfaire leurs lecteurs à cause de l'importante documentation dont elle dispose. Enfin, des interrogations formulées en C.D.U. peuvent être résolues grâce à un terminal basé sur le système E.N.I.S. Mais ce dernier service n'opère à l'heure actuelle qu'à titre expérimental et toute une équipe travaille à son développement. En conclusion de cette visite, Mr Sydlér, directeur de la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique Fédérale, accepta volontiers de faire le point en exposant aux

participants les difficultés qu'il avait rencontrées et qui sont encore, pour certaines, son tribut journalier pour mettre en place une telle réalisation et il les invita à beaucoup de prudence avant de se « lancer » dans toute automatisation.

Le samedi après-midi, l'Association suisse tint son Assemblée générale dans la merveilleuse salle du Rathaus, qui se dresse au bord du lac. Après les rapports moral et financier, on procéda aux élections, le mandat du Président Gattlen, qui assidûment fut des nôtres pendant trois ans, venant à expiration, c'est Mr Baer, directeur de la bibliothèque cantonale et universitaire de Zürich qui fut élu président. Nous serons heureux de l'accueillir parmi nous à notre Congrès à Versailles, en mai prochain.

Que conclure de ces deux journées ? Que chacun de nos deux pays, dans le domaine de la bibliothéconomie, suit le même axe, voit ce qu'il a à entreprendre, mais que malheureusement la Suisse comme la France disposent de crédits et de moyens qui sont loin de répondre à leurs besoins. Est-ce un réconfort ou une consolation pour nous ? Ni l'un ni l'autre ! Ce qui est certain, c'est que partout on arrive à faire beaucoup avec peu, ce qui malgré tout nous permet de mener au mieux la tâche qui nous incombe.

Cl. Lehmann.